Conseil municipal de Portivechju

Du 05 juin 2026

Objet : Question orale du Groupe Paesu Vivu pour le Conseil Municipal du 05 juin 2026

Monsieur Le Maire,

Dès votre élection en 2020, vous avez souhaité reprendre les présidences des comités de pilotage et assurer l'animation des zones Natura 2000 situées sur le territoire de la commune en pointant l'importance de celles-ci dans la gestion et la préservation de l'environnement et ce concomitamment à la structuration du service environnement de la mairie.

Le 3 juillet 2025, une série de réunions concernant les comités de pilotage de trois sites, trois zones spéciales de conservation de la directive habitats, celui de la **« Baie du Stagnolu, Golfu di Sognu, golfu di Portivechju »**, celui de l'**« Embouchure du Stabiacciu, le domaine public maritime et l'îlot di u Ziddonu »**, et celui de la **« Forêt d'U Spidali »** ont eu lieu sous votre présidence, en l'occurrence celle de l'adjointe au patrimoine bâti et paysager, Madame Nathalie Apostolatos.

Pour les deux premiers sites, il s'agissait alors de valider les Documents d'objectifs établis par le bureau d'études Endemys, pour le dernier il a été proposé la révision du DOCOB et son actualisation.

Un an après, est-il possible de connaître l'avancée concernant l'animation de ces trois sites ainsi que celle de l'ensemble des sites Natura 2000 de la commune, les deux autres zones spéciales de conservation, **« Iles Cerbicale et frange littorale »**, **« Suberaie de Ceccia/Portivechju »,** et les deux zones de protection spéciale de la directive oiseaux **« Forêts territoriales de Corse »**, **« Iles Cerbicale » ?**

La mairie restera-t-elle finalement animatrice ? Il avait en effet été évoqué, lors de cette réunion la possibilité de déléguer l'animation à un bureau d'études spécialisé.

Les DOCOBS de toutes les zones sont-ils finalisés ?

Je vous rappelle l'importance de ces documents d'objectifs qui définissent les orientations de gestion et de conservation de chaque site. Ils sont d'autant plus essentiels pour deux zones précitées forcément affectées par les travaux d'agrandissement du port de plaisance de Portivechju et pour la forêt d'U Spidali où le risque incendie majeur et la fréquentation touristique appellent une gestion concertée effective de tous les acteurs.

Je vous remercie